

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 5 août 2002 portant nomination du viceprésident du conseil de perfectionnement auprès du centre interrégional de formation professionnelle de Tours**

NOR : *EQUP0210139A*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,  
Vu l'arrêté du 28 juillet 1992 modifié relatif aux conseils de perfectionnement auprès des centres interrégionaux de formation professionnelle du ministère de l'équipement, du logement et des transports et notamment son article 4 ;

Sur la proposition du directeur du personnel des services et de la modernisation,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Combeau (André), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé vice-président du conseil de perfectionnement auprès du centre interrégional de formation professionnelle de Tours.

Article 2

Le directeur du personnel, des services et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 5 août 2002.

*Le directeur-adjoint du personnel,  
des services et de la  
modernisation,  
G. Janin*